

REPUBLIQUE DE GUINEE

- - - - -
Travail – Justice – Solidarité

- - - - -
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

- - - - -
Secrétariat Général du Gouvernement

D E C R E T

D/99/011 /PRG/SGG

**Portant nomination d'un Chef de
Mission Diplomatique**

VU la Loi Fondamentale ;

VU le Décret D/99/004/PRG/SGG du 8 Mars 1999, portant
nomination du Premier Ministre ;

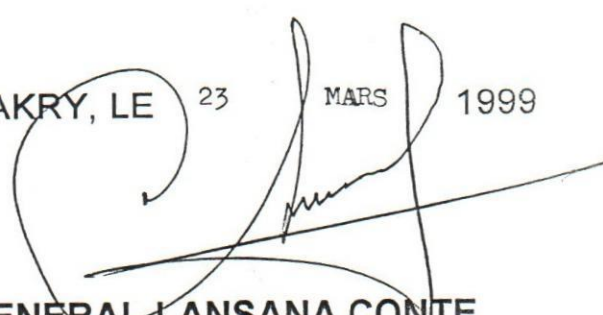
VU le Décret D/99/007/PRG/SGG du 12 Mars 1999, portant
nomination des Membres du Gouvernement.

DECRETE

ARTICLE 1^{ER} - Monsieur MOHAMED LAMINE SOMPARE,
précédemment Directeur de l'Ecole Nationale de Police et des
Compagnies Républicaines est nommé Ambassadeur Extraordinaire et
Plénipotentiaire de la République de Guinée à Freetown (République de
Sierra Léone).

ARTICLE 2/- Le présent Décret qui prend effet pour compter de la date
de sa signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la
République.

CONAKRY, LE 23 MARS 1999


GENERAL LANSANA CONTE

